



# AMAP PAINS DE LANGIN - CONTRAT 2020



Entre l'adhérent (nom, prénom) : \_\_\_\_\_

Numéro d'adhérent ODAMAP :

« Je joins mon adhésion à Odamap »

« J'ai déjà pris mon adhésion avec l'Amap »

--	--	--	--	--	--	--

AMAP émettrice Deux 1<sup>ères</sup> lettres du nom S é q u e n c e

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-Mail : \_\_\_\_\_

## Et le producteur :

Le Fournil de Langin SARL, 627, avenue du Salève - Langin, 74 890 Bons-en-Chablais représenté par Bruno BADET (www.chablais.bio)

Mail contacts (à privilégier): [amap.painsdelangin@odamap.fr](mailto:amap.painsdelangin@odamap.fr), Téléphone (exceptionnellement): 0614983534

Lieu de distribution :  Annemasse, 36 rue du Château Rouge, le Mardi soir.

Vallée Verte (Chez Isabelle Duret, 1490 route Valla-Verda, 74420 Habère-Lullin, du Mercredi soir 17h30 jusqu'au Jeudi soir 21 h maximum)

## Choix des pains semaine A et semaine B :

SEMAINE A					SEMAINE B						
PRODUIT	POIDS	QUANTI TE COMMA NDÉE	PRIX du Pain		TOTAL	PRODUIT	POIDS	QUANTI TE COMMA NDÉE	PRIX du Pain		TOTAL
			Toutes Taxes						Toutes Taxes		
	kg	x pains	5,50%		en euros		kg	x pains	5,50%		en euros
« Le Demi-Complet » (Farine Froment T80)	0,5		3,35 €		€	« Le Demi-Complet » (Farine Froment T80)	0,5		3,35 €		€
	1		6,20 €		€		1		6,20 €		€
	1,5		9,35 €		€		1,5		9,35 €		€
« Ô Seigle » (Farine Froment T80 + 30% T110 de seigle)	0,5		3,35 €		€	« Ô Seigle » (Farine Froment T80 + 30% T110 de seigle)	0,5		3,35 €		€
	1		6,20 €		€		1		6,20 €		€
	1,5		9,35 €		€		1,5		9,35 €		€
« Le 110 » (Farine Froment T110)	0,5		3,35 €		€	« Le 110 » (Farine Froment T110)	0,5		3,35 €		€
	1		6,20 €		€		1		6,20 €		€
	1,5		9,35 €		€		1,5		9,35 €		€
« L'Apôtre » (Farine de Petit Épeautre)	0,5		4,75 €		€	« L'Apôtre » (Farine de Petit Épeautre)	0,5		4,75 €		€
	1		8,55 €		€		1		8,55 €		€
	1,5		12,85 €		€		1,5		12,85 €		€
TOTAL SEMAINE A :					€	TOTAL SEMAINE B :					€
X ... SEMAINES =					€	X ... SEMAINES =					€
					=						+
											€ POUR .... DISTRIBUTIONS

règlement en 1 ou 4 fois, par chèque, à l'ordre du Fournil de Langin

## Nombres de semaines A et B en fonction de la date du début de contrat :

Prévoir dépôt contrat minimum le mardi précédant la 1<sup>ère</sup> distribution

DÉBUT DU CONTRAT le :	Nombre de semaine A :	Nombre de Semaine B :	Nombre de Semaine restante :	DÉBUT DU CONTRAT le :	Nombre de semaine A :	Nombre de Semaine B :	Nombre de Semaine restante :
mar. 14 avr. 20	16	16	32	mar. 11 août 20	PAS DE DISTRIBUTION		
mar. 5 mai 20	14	15	29	mar. 1 sept. 20	7	8	15
mar. 26 mai 20	PAS DE DISTRIBUTION			mar. 8 sept. 20	PAS DE DISTRIBUTION		
mar. 2 juin 20	13	13	26	mar. 6 oct. 20	5	6	11
mar. 7 juil. 20	10	11	21	mar. 3 nov. 20	3	4	7
mar. 4 août 20	PAS DE DISTRIBUTION			mar. 1 déc. 20	1	2	3

contrat à déposer au local Odamap ou à la maison des Associations, boîte 61, rue du docteur Baud, 74100 Annemasse.

Fait à ..... en 2 exemplaires originaux, le ..... / ..... / 2. . .

Signature de l'adhérent

Signature du producteur

Site Internet : <http://odamap.fr/amap/amap-les-pains-de-langin>

Statuts odamap : <https://framadrive.org/s/7s5TKtKZdexQ8x4>

Règlement intérieur odamap : <https://framadrive.org/s/NGrbfx8AGp2dWAI>

Bulletin d'adhésion odamap 2020: <https://framadrive.org/s/jGBSwrjQPPk4mmf>

Charte des amaps : <https://framadrive.org/s/ykDcX6opTZkDcZG>